

MODULE OPTIONNEL DE SPECIALISATION

en gestion des collectivités territoriales

en 2e année BTS Assistant de Manager et BTS Comptabilité et Gestion



Un nouveau module de spécialisation « gestion des collectivités territoriales » sera proposé à partir de septembre 2017 au **Lycée Koeberlé à Sélestat**. Il est destiné aux étudiants des classes de BTS Assistant de Manager et BTS Comptabilité et Gestion 2^{ème} année.

Les étudiants qui vont suivre ce module pourront apporter leurs connaissances des collectivités territoriales aux entreprises privées en relation avec le secteur public et bénéficieront d'une première approche d'un contexte professionnel pour une adaptation rapide aux emplois de ce milieu professionnel.

Le contenu notionnel portera sur l'étude des différentes catégories de collectivités territoriales, la décentralisation territoriale et le transfert des compétences, l'intercommunalité, les relations secteur privé et collectivités locales, le droit public local (marché public)...

Une approche pédagogique valorisant la mise en situation de l'étudiant lui permettra de découvrir les spécificités propres aux collectivités territoriales. La mutualisation des différentes expériences professionnelles, la réalisation d'actions professionnelles au sein des structures locales, l'accueil de professionnels ou encore la visite de collectivités territoriales seront autant de vecteurs de développement des connaissances. Nous nous appuierons pour cela sur un partenariat déjà existant auprès des personnels et des élus des collectivités territoriales.

L'organisation

- 72 heures en 2^{ème} année
- 2 enseignants d'économie-gestion
- des intervenants extérieurs
- des visites

L'épreuve de BTS

- évaluation dans le cadre des épreuves du BTS
- une épreuve orale de 30 minutes qui prend la forme d'un exposé puis d'un entretien avec la commission d'interrogation et qui prend appui sur un dossier
- seuls comptent les points au-dessus de la moyenne

